

Flash Info Lettre

AU FIL DE L'INFORMATION

Cérémonie des Vœux 2026



Nous étions à nouveau très nombreux en salle des fêtes à répondre à l'invitation ce dimanche 11 janvier. Année d'élections oblige, le format habituel était un peu bouleversé et c'est une rétrospective de ses 17 années aux manettes qu'a proposée notre maire, Jacques Ducrocq qui ne brigue pas un nouveau mandat.

Pour les plus anciens habitants, une séquence nostalgie à l'évocation des transformations du village et du temps qui a filé si vite. Pour les plus récemment installés, au fil du diaporama préparé de concert par le service communication et événementiel, un panorama très complet des atouts de notre village où il fait bon vivre.

Ont ainsi défilé à bon rythme, les images avant/après des principaux investissements : aménagement du parc à l'entrée du bois de la Noyelle, création du city-stade et club house, éclairage en leds plus économique, création de la piste cyclable jusqu'au 4 cantons, extension du chemin de promenade de la Marque, rénovation de la salle des fêtes et de la mairie, création d'une nouvelle salle polyvalente, extension du restaurant scolaire,



végétalisation des voyettes. Le portrait d'un village qui a évolué pour s'adapter aux besoins de ses habitants et aux grands enjeux du moment, notamment le virage de la transition écologique qui lui vaut la fierté d'arborer désormais ses trois petites fleurs.

L'évènement a été teinté de beaucoup de chaleur humaine : sourires de l'assistance aux traits d'humour qui ont émaillé les commentaires de notre édile, remerciements appuyés de celui-ci à la ministre Charlotte Parmentier présente, discours un peu ému de Jean-Pierre Gorrillot, adjoint aux travaux et associations, et bien sûr échanges nourris de l'assistance autour du verre de l'amitié.

**ÉLECTIONS
MUNICIPALES**
15 et 22 mars
2026

1^{er}
tour

15 mars

Allo
ns
Voter!



2^d
tour

22 mars



Pour pouvoir voter, vous devez :

- Être inscrit sur les listes électorales. Pour rappel, les inscriptions sur les listes électorales de la commune de résidence sont possibles jusqu'au **4 février par internet** (sur le site service-public.fr) et jusqu'au **6 février** (en mairie).

Une nouvelle carte électorale sera envoyée en début d'année à chaque électeur.

Vous pouvez à tout moment vérifier votre situation électorale en scannant le QR CODE



ou en vous connectant sur le site :

[https://www.elections.interieur.gouv.fr/
mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale](https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale)

Prévention " frelon asiatique "

Une conférence publique gratuite par un professionnel est prévue **Samedi 7 février - 10h - salle des fêtes**
Pour connaître le frelon asiatique, les dangers qu'il représente et les actions pour lutter contre sa propagation.

La distribution de pièges* sera proposée aux Sainghinois qui s'engageront à utiliser le piège, à communiquer son emplacement et à transmettre régulièrement le nombre de prises effectuées.

* Dans la limite :

- du nombre de pièges disponibles
- du respect d'une répartition pour couvrir au mieux le territoire de la commune



**Le chiffre
2 840 habitants**
au dernier recensement de population
(chiffres publiés au 31 décembre 2025)
soit +535 habitants en 17 ans



Signature du contrat local de santé intercommunal de la marque et du Mélantois

Le 11 décembre 2025 à 18h30, huit maires se sont réunis pour signer officiellement la convention du CLSI.

Cette signature témoigne de la volonté commune des collectivités à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en s'ajustant aux besoins de santé locaux.

Étaient présents les maires de : **Baisieux, Bouvines, Forest-sur-Marque, Gruson, Péronne-en-Mélantois, Sainghin-en-Mélantois, Villeneuve d'Ascq et Willems**, ainsi que de nombreux organismes, tels que : l'ARS, la CPAM, la CAF, l'éducation nationale, les CPTS, les EPSM, l'URPS des médecins libéraux, la région, le département....

Ce contrat qui prendra fin en 2028, est basé sur 4 grands axes :

- Améliorer l'accès à la prévention des conduites addictives,
- Promouvoir des comportements bénéfiques pour la santé (sport, alimentation, dépistages ...)
- Améliorer l'environnement (projets d'urbanismes favorables à la santé, qualité de l'air...)
- Améliorer l'accès à la prévention, aux soins et à la prise en charge en santé mentale.

Un comité de pilotage a été mis en place pour animer les réunions et veiller à la bonne réalisation des projets.



Le réseau points nœuds vélo de la Métropole passe dans notre commune

La MEL vient d'installer à Sainghin, et dans les communes voisines, la signalétique du réseau points nœuds vélo métropolitain. Quelques panneaux que l'on peut voir rue du pont de Bouvines, rue du Marais et rue Pasteur pour rejoindre la route d'Anstaing.

De quoi s'agit-il ?



Matérialisé par des panneaux vert et blanc numérotés, le réseau points-nœuds, déjà très développé en Belgique notamment, constitue un maillage d'itinéraires praticables à bicyclette, qu'il s'agisse d'aménagements cyclables ou de routes à faible trafic. Après l'Armentiérois, les Weppes et le secteur de Seclin, le développement de ce réseau se poursuit sur notre territoire.

Un projet de carte papier/numérique est prévue courant d'année et le réseau est en cours d'intégration sous Open Street Map*, visible sous : <https://www.opencyclemap.org>

Des circuits thématiques construits sur la base de ce réseau sur les points nœuds seront aussi proposés par la direction du Tourisme de l'office de Tourisme Métropolitain.



Enfin, Il existe également des calculateurs d'itinéraires spécialisés comme <https://www.nodemapp.com/fr> qui s'appuient sur ces données, et qui vous permettront de composer vos propres itinéraires.

*OpenStreetMap est la carte ouverte et collaborative du Monde. Elle est améliorée chaque jour par plus d'un million de contributrices et contributeurs.



La galette en fanfare

Ce mardi 27 janvier, près de 180 personnes avaient pris place dans la salle de fêtes transformée à l'occasion en salle de cinéma.

Au programme la projection du film « En fanfare » tourné dans la région.

Une histoire de résilience et de fraternité retrouvée sur fond de passion pour la musique.

D'ailleurs elle résonnait encore dans les oreilles au moment de passer à la dégustation de la traditionnelle galette autour des tables joliment dressées afin de couronner les rois et reines d'un jour.

Un moment chaleureux d'échanges et de convivialité partagés !

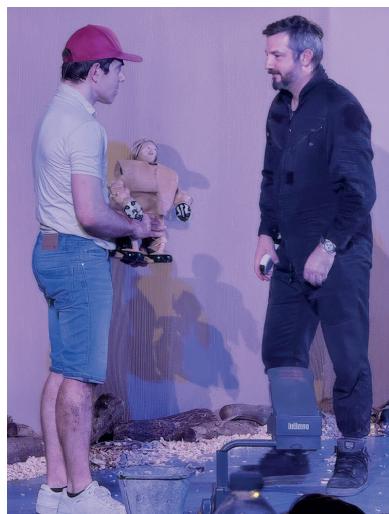


Pinocchio



Ce dimanche 18 janvier, le spectacle « Pinocchio » présenté par la compagnie « Les blouses bleues » a remporté un vif succès.

2 acteurs, un décor simple et les rires des enfants !



À la fin de la représentation, un goûter attendait les spectateurs et les enfants ont pu poser leurs questions à Pinocchio. **Un bel après-midi !**

AGENDA

► **Samedi 7 février**
■ Conférence sur le frelon asiatique
Salle des fêtes - 11h

► **Mercredi 11 février**
■ Ecrivain public
Mairie - 9h à 12h
Sur rendez-vous au 06 77 75 62 68

► **Mardi 17 février**
■ Don de sang
Salle des fêtes - 15h à 19h

► **Jeudi 19 février**
■ Atelier repair café
Salle associative du complexe sportif
18h à 20h30

